



Récupération du précompte mobilier par le biais de la déclaration d'impôt

Au mois d'avril, vous recevrez par e-mail une attestation de notre part que vous pouvez utiliser pour compléter votre déclaration d'impôt.

Avez-vous déménagé récemment ? Votre adresse e-mail a changé ? Avez-vous un nouveau compte bancaire ? Veuillez nous en informer dès que possible en envoyant un e-mail à info@cogreen-engie.com afin d'avoir vos coordonnées correctes.

Veillez mentionner les informations suivantes :

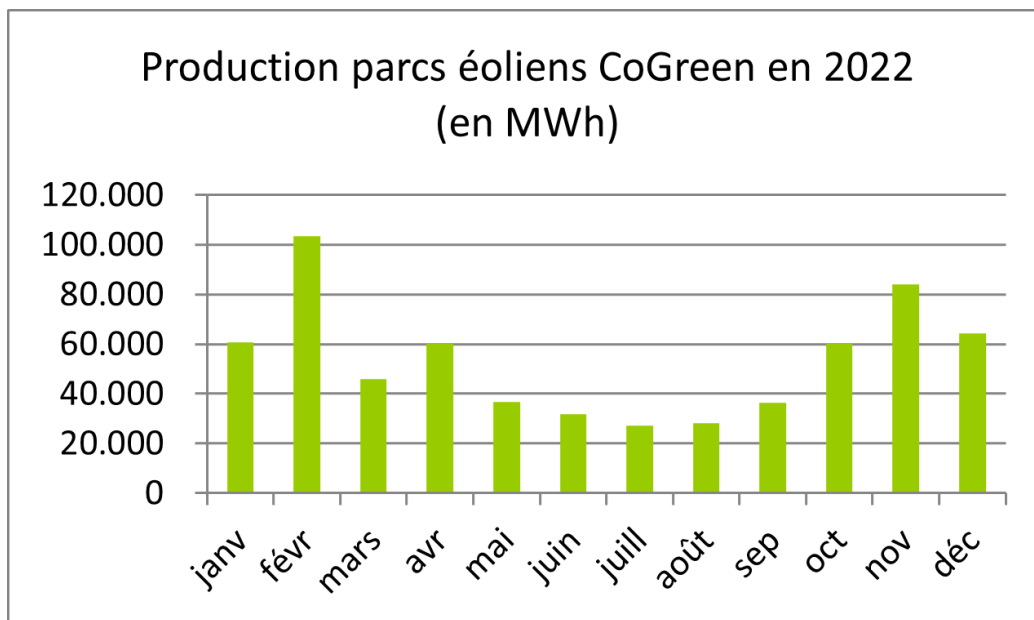
- votre nom
- votre numéro d'actionnaire
- le parc éolien dans lequel vous avez investi.



Production d'énergie en 2022

En 2022, les parcs éoliens de CoGreen ont produit 655.270 MWh, équivalant à la consommation d'électricité annuelle moyenne de 187.220 ménages.

Vous trouverez régulièrement une mise à jour des données de production par parc sur notre site internet www.cogreen-engie.com.





Quelques informations intéressantes sur les éoliennes

Les éoliennes peuvent-elles vraiment être recyclées ?

Oui, oui et de plus en plus oui ! Une éolienne en fin de vie peut être recyclée jusqu'à 90 % au sein de filières de plus en plus performantes. En particulier, les métaux (fer et acier) qui composent une grande partie des éoliennes sont faciles à recycler, mais aussi l'aluminium présent dans les câbles, le cuivre, les échelles et les plates-formes. Les 10 % non recyclés ? Cela concerne surtout les pales, fabriquées en composite, un matériau composé de fibres telles que la fibre de verre ou de carbone, et d'une résine (époxy ou polyester).

Quel sort est réservé aux pales des éoliennes en fin de vie ?

Aujourd'hui, la durée d'activité standard d'un parc éolien terrestre est d'environ 20 à 25 ans. Les pales sont actuellement acheminées vers un incinérateur ou une décharge industrielle. Une solution imparfaite, mais le secteur éolien s'efforce de trouver des solutions plus durables. Lesquelles ? Début 2022, le projet ZEBRA, auquel participe ENGIE, a permis de **concevoir et produire le premier prototype de pale 100 % recyclable**. Une prouesse qui ouvre des perspectives...

D'autres initiatives innovantes se concentrent sur la revalorisation de ces « déchets », afin de leur offrir une seconde vie.

Par exemple, au sein du réseau Re-Wind, qui est à **l'origine de la réutilisation des pales dans le cadre de structures architecturales et techniques**. Au Danemark, par exemple, les pales sont utilisées comme parking à vélos.

Une entreprise allemande a aussi trouvé un moyen **d'alimenter une cimenterie** grâce à des pales d'éoliennes démantelées.

Que pouvez-vous « faire » avec 1 kilowattheure à la maison ?

Les kilowattheures font partie de votre quotidien, puisqu'ils indiquent l'électricité consommée chez vous : moins vous en utilisez, moins cela coûte. Un bon moyen de faire des économies ? Savoir exactement à quoi correspond 1 kWh.

Et si on vous disait qu'avec 1 kWh, vous pouvez regarder 10 heures de télévision ? Mais aussi lancer un cycle de votre lave-vaisselle, cuire une lasagne au four ou encore passer l'aspirateur pendant 1 heure. Bien entendu, ces données dépendent des caractéristiques techniques de vos appareils, de leurs performances ou de leur taille, mais cela vous donne une meilleure idée de ce que représente 1 kWh. Voici une infographie pour une vue encore plus claire !

Au salon... 1 kWh c'est...



Dans la cuisine...

1 kWh c'est...



À la salle de bain...



Dans la buanderie...

1 kWh c'est...

1 cycle de
lave-linge



Pour l'éclairage...

1 kWh c'est...

20 heures
d'éclairage
avec une lampe
halogène de
50 watts

Mais **8 jours** avec
une LED équivalente,
soit **10x plus**



**Ensemble, construisons chaque
jour un avenir neutre en carbone**

#Act
With
ENGIE

